

Le chèque énergie, une aide pour les foyers modestes

Communiqué de presse de Jean-René Cazeneuve, député du Gers



Le chèque énergie, une aide pour les foyers modestes

Le Chèque Énergie, une mesure concrète en faveur de plus de 20.000 ménages gersois.

En cette période particulièrement complexe où les difficultés financières ont pu s'aggraver dans un contexte économique largement freiné par la lutte contre l'épidémie, nous maintenons nos efforts pour accompagner les plus modestes.

C'est ainsi que cette année plus de 20.000 Gersois recevront, à partir du ce lundi 18 mai, le Chèque Énergie, d'un montant moyen de 200 €, de manière automatique, sans aucune démarche à effectuer.

Ce dispositif solidaire accompagnera les ménages à revenus modestes pour payer leurs dépenses d'énergie, mais également des travaux de rénovation énergétique.

Le Chèque Énergie accorde également à ses bénéficiaires des droits et des réductions auprès des fournisseurs d'électricité ou de gaz naturel en cas de déménagement ou d'incident de paiement, au moyen d'attestations qui leur sont transmises en même temps que le chèque énergie.